

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 6 octobre 1971

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gerald Fauteux, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 6 octobre, à 5 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,
Louis-Frémont Trudeau,
Brigadier Général.

L'honorable

Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Laird, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé d'examiner et faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du deuxième rapport du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Fergusson, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur les récentes activités du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères concernant la région du Pacifique,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Thompson attirant l'attention du Sénat sur le rapport rédigé pour le ministre responsable du logement intitulé: «Le Canada urbain: Ses problèmes et ses perspectives», déposé au Sénat le mardi 9 mars 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Desruisseaux, attirant l'attention du Sénat sur l'industrie du film,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner le rapport d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1970, déposé au Sénat le lundi 5 avril 1971, et à faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative.

3 h. 15 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5 h. 45 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Joseph-Honoré-Gérald Fauteux, C.P., Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—